



PLAN DE RELANCE DE L'AGRICULTURE : LES PROFESSIONNELS BIO SONT FORCE DE PROPOSITIONS

Alors que Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, travaille à la mise en œuvre d'un plan de relance pour l'agriculture, les professionnels Bio se sont réunis pour réfléchir à des propositions concrètes.

LE BIO : UNE DYNAMIQUE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

La rallonge budgétaire de 15 milliards d'euros du second pilier de la Politique Agricole Commune accordée par Bruxelles doit notamment permettre d'accompagner les agriculteurs dans la transition verte que souhaite initier la Commission européenne dans le cadre du *Pacte Vert* et de ses deux stratégies dévoilées le 20 mai dernier : *De la ferme à la table* et *Biodiversité 2030*.

De la ferme à la table vise à rendre nos systèmes alimentaires plus durables. La stratégie a établi l'objectif ambitieux de 25% de surface agricole utile (SAU) bio en Europe à l'horizon 2030, contre 7,5% actuellement. Elle prévoit la mise en œuvre d'un plan d'actions dès 2020 pour « stimuler un développement durable de l'offre et de la demande en produits bio », ce qui permettra de « garantir le développement économique durable du secteur » agricole.

Les annonces européennes interviennent au moment où l'agriculture biologique française enregistre une forte croissance et poursuit sa structuration. En effet, la production bio a doublé en 5 ans, avec près de 8% de SAU bio et 10% des exploitations converties au bio. Dans le même temps, le marché du bio s'est envolé pour atteindre 9,7 milliards d'euros en 2018, soit près de 5% des achats alimentaires des Français.

LE BIO AU SERVICE DE LA RELANCE : UNE AMBITION, DES PROPOSITIONS.

Les professionnels Bio souhaitent **faire de la France le premier pays Bio européen**.

Pour cela, ils formulent plusieurs propositions, à la fois audacieuses et réalistes :

- **Fixer dès maintenant des objectifs à l'horizon 2030**, en cohérence avec la stratégie *De la ferme à la table*.
- **Orienter des financements publics et privés vers l'agriculture biologique**, en prévoyant systématiquement un volet spécifique pour l'agriculture biologique dans les politiques publiques agricoles et environnementales et en fléchant des outils de financement privé en faveur du développement de l'agriculture biologique.
- **Structurer les filières bio françaises, entre filières longues et circuits courts**, garantes de l'autosuffisance, avec le soutien financier du Fonds Avenir Bio et des aides locales.
- **Renforcer le soutien aux producteurs bio** pour financer les conversions et rétribuer les services environnementaux et sociaux rendus par l'agriculture biologique, en conduisant notamment la réforme globale du foncier agricole.
- **Développer et promouvoir les formations** sur les métiers de l'agriculture bio et des entreprises bio.
- **Mobiliser de nouveaux moyens en faveur de la recherche** pour lever les freins techniques et organisationnels, l'agriculture bio faisant office de laboratoire de l'agro-écologie.
- **Encourager toutes les actions visant à améliorer l'accessibilité des produits bio au grand public**.

Dans la dynamique du *Pacte Vert* initié par la Commission européenne, la France doit s'imposer comme le leader de la transition vers des systèmes alimentaires durables. C'est dans cette optique que les professionnels Bio formulent leurs propositions et demandent au Ministre de prendre des mesures fortes.

Ensemble, faisons du plan de relance pour l'agriculture une opportunité pour le bio !

CONTACTS PRESSE ØCONNECTION

agencebio@oconnection.fr

ANNE-MARIE BOYAULT – 06 89 28 42 29

LUCILE LECLERCQ – 06 24 30 56 55

JULIA PHILIPPE-BRUTIN – 06 03 63 06 03

A PROPOS DE L'AGENCE BIO :

Créée en novembre 2001, l'Agence BIO est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française. Elle rassemble, au sein de son conseil d'administration, des représentants des **Pouvoirs publics** – le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Ministère de la Transition écologique et solidaire – et des **professionnels** (FNAB, APCA, Synabio et la Coopération Agricole).

Ses principales missions :

- Communiquer et informer sur l'agriculture biologique, ses produits, son impact environnemental, social et territorial et gérer la marque AB à des fins de communication,
- Développer et approfondir l'observatoire national de l'agriculture biologique,
- Gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés ainsi que l'annuaire professionnel de la Bio,
- Faciliter la concertation entre partenaires et contribuer à la structuration des filières, au développement des marchés et des dynamiques interprofessionnelles,
- Gérer le fond de structuration des filières, dit Avenir BIO, créé en 2008.